

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CREPIN**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7
Pour :
Contre :
Abstention :

Le quatorze mars deux mil vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,

Présents M. Matthieu CADOT, M. André MARCHAIS, M. Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX

Absents : Mme Charlène GRIFFON, Mme Fabienne ASSIMEAU, Mme Cécile MAIRAND, M. Éric BOUCLY

Secrétaire : M. André MARCHAIS

Convocation du 26/03/2022

Séance ouverte à 19H30

N° d'ordre : 2022 - 17

Objet : **Demande de subventions pour la mise en valeur du lavoir.**

Les barrières de sécurité du lavoir sont très vieillissantes et méritent d'être changées. De plus, le lavoir mérite d'être valorisé.

Une subvention peut être demandée au département pour la mise en valeur du patrimoine. Ce fond d'aide est à hauteur de 30% de la dépense.

Le projet de mise en valeur du lavoir consiste à mettre des barrières en bois qui seront installées par les agents techniques. La demande de subvention porte donc sur le matériau à utiliser.

Le devis de Bois du Poitou est de 1524.17 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de Bois du Poitou pour un montant de 1524.17 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer une demande de subventions à hauteur de 30% au guichet unique du département.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

Fait et délibéré le 31/03/2022,
Le Maire,
Matthieu CADOT

Transmis en préfecture le
Affichage le

AR Prefecture

017-211703210-20220331-D2022_17-DE
Reçu le 11/05/2022
Publié le 11/05/2022

